

Projet : « Les arts dans le temps- accepter l'autre dans ses différences »

Association : « ARTAN », créée en 2004

9, rue Carrière Mainguet, 75 011 Paris

Contact : Carole Quatra Darier, 06 63 00 15 94 , art.an@free.fr

Objectif du projet

Mener un travail artistique avec des élèves d'une classe de CE1 et ceux d'une CLIS¹ en vue de susciter une rencontre entre ces enfants et ainsi réduire, voire faire disparaître les différences.

Présentation du projet

ARTAN a pour objet de favoriser l'intégration des plus vulnérables par la pratique artistique. Le projet « Les arts dans le temps- accepter l'autre dans ses différences » est un travail effectué dans le 11^{ème} arrondissement de Paris auprès de 40 élèves de CE1 et une classe de CLIS de l'école Alexandre Dumas où une vingtaine d'élèves sont en difficulté (handicap, intégration scolaire ou sociale). Construit autour d'ateliers d'expression artistique (150 heures), d'un parcours du spectateur itinérant dans Paris et d'au moins 5 spectacles ou événements culturels dans Paris, ce projet permet une véritable insertion des élèves de CLIS avec le monde dans lequel ils grandissent.

Les ateliers donneront lieu à une représentation en fin d'année.

Implication des parents / tuteurs

L'implication des parents est forte puisqu'ils sont sollicités lors des ateliers de sensibilisation mais aussi en tant qu'accompagnateurs lors des sorties culturelles. Ils prennent part avec leurs enfants à un parcours du spectateur itinérant en dehors du temps scolaire.

Soutien demandé à la Fondation HSBC pour l'Education

Soutien financier : La dotation de la Fondation servira à financer une partie des ateliers et une partie du coût des places lors du parcours du spectateur ainsi que l'intervention des artistes intervenants.

Subvention accordée pour 2007 : **9 100 €**(budget > 40% du budget du projet)

Soutien humain :

- Participer à l'élaboration du budget de fonctionnement et recherche de financement
- Aide au développement d'un site Internet communautaire pour les participants au projet.

¹Les CLIS (Classe d'intégration scolaire) ont été créées pour « organiser la scolarité adaptée aux élèves qui ne peuvent être intégrés dans l'immédiat à une classe ordinaire et pour lesquels une admission dans un établissement spécialisé ne s'impose pas ».